# ÉDUCATION DE QUALITÉ



#### PRINCIPAUX AXES de l'ODD 4

- I. Assurer un cycle complet d'éducation pour toutes les filles et tous les garçons (petite enfance, primaire, secondaire).
- II. Faciliter l'accès de tous à un coût abordable aux études supérieures, formations techniques et professionnelles.
- III. Eliminer les disparités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'accès à l'éducation des plus vulnérables.
- IV. Généraliser l'éducation au développement durable.

Au lendemain de l'indépendance en 1956, la Tunisie a fait de la question de l'enseignement sa première priorité. Dans l'objectif d'étendre l'enseignement à tous les Tunisiens sans aucune exception, des écoles ont été construites dans les régions les plus reculées du pays. En 1958, la Tunisie a adopté une législation qui dispose «l'accès à l'éducation et à l'instruction est ouvert à tous les enfants à partir de l'âge de 6 ans».

I. Assurer un cycle complet d'éducation pour toutes les filles et tous les garçons (petite enfance, primaire, secondaire).

### **Encadré 7 : Scolarisation en Tunisie**

# Scolarisation en Tunisie : Lois et stratégies

- 1. En Tunisie, l'école est obligatoire et gratuite pour les enfants de 6 à 16 ans.
- 2. La loi d'orientation 2002, Art. premier : «l'éducation est une priorité nationale absolue et l'enseignement est obligatoire de six à seize ans» ... «l'enseignement est un droit fondamental garanti à tous. Elle précise que la classe préparatoire fait partie du dispositif national de l'éducation
- 3. L'Art. 39 de la constitution de 2014, précise que «l'instruction est obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans. L'Etat garantit le droit à l'enseignement public et gratuit à tous ses niveaux. Il veille à mettre les moyens nécessaires au service d'une éducation, d'un enseignement et d'une formation de qualité».
- 4. La stratégie multisectorielle du développement de la petite enfance 2017-2025 a été élaborée et validée en 2018. Cette stratégie assure, avant 2025 et de manière équitable, à tous les petits enfants, des services intégrés de développement à travers un cadre d'action commun, harmonisé et fonctionnel <sup>64</sup>.

## Scolarisation en Tunisie : réalisations

- En 2018-2019, le taux net de scolarisation des enfants de 6 ans est de 99,5% et celui des enfants de 6 à 11 ans est de 99.2%.
- Le taux de scolarisation des enfants de 6 à 16 ans de 95,5%, soit un taux de 94% pour les garçons et 97,1% pour les filles
- Le taux d'accès aux jardins d'enfants est passé de 34 % en 2016 à 45% en 2018.
- Le taux d'éducation préscolaire est passé de 44% en 2012 à 50.6% en  $2018^{65}$  des enfants âgés de 36 à 59 mois
- Le taux d'accès à la classe préparatoire est actuellement de 90% 66.
- Un plan d'action budgétaire a été élaboré à l'horizon 2021 pour accroitre le taux des nouveaux inscrits en 1ère année de l'enseignement primaire ayant bénéficié de l'année préparatoire de 85,9% en 2015/2016 à 88% en 2018/2019 : construction et aménagement de 328 espaces pour les classes préparatoires ; production du nouveau curriculum de la classe préparatoire, référentiel des compétences de l'animateur de la classe préparatoire et le manuel de formation.



<sup>&</sup>lt;sup>64</sup> Cf. chapitre 2, pp 28-29.

 $<sup>^{65}</sup>$  Selon l'enquête par grappes à indicateurs multiples MICS,

<sup>66</sup> Ibidem,

# II. Faciliter l'accès de tous à un coût abordable aux études supérieures, formations techniques et professionnelles.

# Encadré 8 : Coût des études supérieures et formations professionnelles en Tunisie

# La Formation professionnelle :

L'Article 2 de la Loi 2017 stipule l'État doit garantir la gratuité de l'accès à la formation professionnelle initiale.

# L'Enseignement supérieur :

L'Etat garantit l'accès à l'enseignement supérieur public pour les filles et pour les garçons sans discrimination, à un coût abordable

# **Principales réalisations**

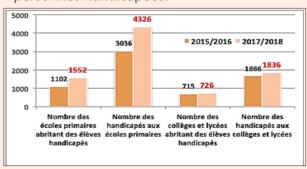
- En 2017-2018, sur un total de 272 mille étudiants, 241 mille sont inscrits dans le secteur public, soit 89%.
- Les Frais d'inscriptions sont faibles aux alentours de cent dinars / an, soit environ 33 USD<sup>67</sup>, alors que le coût de formation moyen par étudiant s'élève en 2017 à 5706 dinars.
- 37% des étudiants bénéficient d'une bourse<sup>68</sup>.
- Hébergement de 56 mille étudiants.
- Restauration de 73 mille étudiants.
- 89 mille étudiants ont eu des bourses d'Etat 2017- 2018.
- Octroi de 1668 prêts pour les étudiants issus des familles à revenus moyens<sup>69</sup>.
- Offre 2535 bourses pour les études des tunisiens à l'étranger en 2017-2018.
- Transport des élèves et des étudiants à tarif préférentiel.

# III. Eliminer les disparités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'accès à l'éducation des plus vulnérables

La Tunisie a entrepris des efforts pour assurer l'égalité d'accès à l'enseignement et à la formation professionnelle des personnes handicapées et vulnérables.

- Création d'un office chargé des œuvres scolaires pour toucher les établissements scolaires souffrant de problématiques spécifiques (transport scolaire, alimentation des élèves, hébergement des élèves, etc.).
- Recrutement de psychologues pour encadrer les élèves ayant des problèmes tels que l'échec scolaire, l'intégration et le social familial.

- Un ensemble de textes juridiques ainsi que des politiques et des programmes en vue de garantir et de promouvoir les droits des personnes handicapées.



<sup>&</sup>lt;sup>69</sup> Le montant du prêt a augmenté en 2017 passant de 500 à 800 dinars



<sup>&</sup>lt;sup>67</sup> Un dollar américain (USD) vaut environ trois dinars tunisiens.

<sup>68 89</sup> mille bénéficiaires issus des familles nécessiteuses sur 241 mille étudiants inscrits pendant l'année 2017-2018. Le montant de la bourse a augmenté durant la période 2015-1018 en passant de 80DT en 2015-2016 à 120 DT en 2017-2018 durant les trois premières années des études universitaires et de 110DT en 2015-2016 à 160 DT en 2017-2018 durant les trois deuxièmes années des études universitaires

Le décrochage scolaire demeure l'une des problématiques du système éducatif, les actions entreprises sont :

- Mise en place du modèle de lutte contre l'échec et l'abandon scolaires en Tunisie dans 9 établissements scolaires.
- Mise en place d'un dispositif de l'éducation de la 2ème chance et d'un Programme d'inclusion/ Santé psychologiques pour les élèves à risque et le renforcement d'un dispositif préventif de « soutien scolaire » tout en appuyant les cellules d'accompagnement des élèves dans les écoles primaires.

Elèves et étudiants pauvres et à revenu limité : mesures prises en leur faveur :

- 90 mille enfants en âge de scolarité, issus de familles pauvres, sont bénéficiaires PNAFN.
- 14 millions de dinars distribués aux élèves et étudiants issus de familles nécessiteuses et à revenu limité.
- Treize mille enfants pauvres en âge préscolaire (3-5 ans) fréquentent 292 jardins d'enfants relevant de l'UTSS.
- Des offres de formation professionnelle sont destinées aussi bien aux garçons qu'aux filles pour tous les secteurs de formation (30% des jeunes apprenants sont des filles).
- Un dispositif de formation destiné aux jeunes filles rurales (14 établissements de formation couvrant 13 gouvernorats).
- 3% des postes de formation dans le dispositif public de formation professionnelle sont réservés pour inscrire les jeunes à besoins spécifiques (personnes à mobilité réduite, etc.).

# IV. Généraliser l'éducation au développement durable

En Tunisie, les réalisations au niveau de la cible 4.7, tournent autour de quatre axes.

**Promotion de** la culture de la paix et de la non-violence **Promotion Promotion du** cible 4.7 des droits de droit de l'Homme et l'enfant à la des droits de participation l'enfant **Promotion de** la culture du développement

durable

Figure 3 : Axes de la cible 4.7



Encadré9 : Réalisations de la cible 4.7		
AXE 2	AXE 3	AXE 4
AXE 2  1. Réalisation de la consultation nationale des enfants pour évaluer leur participation à la vie publique.  2. Parlement de l'enfant.  3. Participation de 283 enfants à l'élaboration du plan quinquennal 2016-2020.	1. Formation sur la protection de l'environnement et du développement durable (EDD) au profit des éducateurs de l'enfance. 2. Création de clubs EDD au sein des institutions de l'animation de l'enfance réparties sur tout le territoire. 3. Formation des animatrices des jardins d'enfants sur la protection de l'EDD. 4. Sélection de l'expérience tunisienne au programme de plaidoyer de l'IFLA <sup>70</sup> pour promouvoir la question du développement durable auprès des bibliothèques publiques, parmi	AXE 4  1. Formation au profit des cadres de l'enfance sur les droits de l'enfant.  2. Production et diffusion de supports de sensibilisation en matière des droits de l'enfant destinés aux enfants et au grand public <sup>71</sup> .  3. Organisation de plusieurs ateliers d'écriture dans les bibliothèques publiques au profit des enfants ayant pour thème «l'Agenda 2030 aux yeux des enfants».
	des bibliothèques publiques, parmi les cinq meilleures expériences au niveau mondial. 5. Choix de 20 maisons de culture «Amie de l'environnement».	

## **DEFIS A SURMONTER**

Malgré toutes ces réalisations, la Tunisie est appelée à faire face à plusieurs défis :

- 1- L'enseignement technique constitue le maillon faible du système éducatif.
- 2- Les questions liées à la qualité de l'enseignement supérieur et l'adéquation entre les profils des diplômés et les besoins du marché du travail<sup>72</sup>.
- 3- La persistance d'un taux élevé d'analphabétisme à l'échelle nationale et de fortes disparités régionales et par genre. Ce taux est évalué à 19,3% de la population âgée de dix ans et plus. Il est de 12,8% pour les hommes et de 25.6% pour les femmes. Les disparités sont confirmées entre les deux milieux. Le taux en milieu rural est 2 fois et demie plus élevé que celui en milieu urbain (32,6% contre 13%). La femme en mileu rural possède le taux d'analphabétisme le plus élevé avec 41,7% parmi les femmes en milieu rural. Par contre, le taux d'analphabétisme est faible pour les tranches d'âge 10-14 ans et 15-19 ans. Il atteint respectivement 1,6% et 3,2% dans la population pour cette catégorie d'âge.

<sup>&</sup>lt;sup>71</sup> Enseignement de l'éducation civique qui englobe l'éducation à la citoyenneté, les droits de l'homme, le développement durable, la participation à la vie publique, le respect de l'autre, la promotion d'une culture de paix et de non-violence, Partenariat entre le ministère de l'éducation et l'institut arabe des droits de l'homme, Partenariat entre ministère de l'éducation et les associations : Actions Associatives dans le milieu scolaire, Education sur la démocratie (faire l'exercice des élections des chefs des classes dans les écoles), Programme de coopération entre ministère de l'éducation et l'UNICEF, Développement des clubs scolaires (environnement, citoyenneté, etc.), Des formations spécifiques (licences & mastères) orientées développement durable, Clubs d'étudiants au sein des institutions orientés vers le développement durable (environnement, solidarité sociale, économie sociale, etc.)

<sup>72</sup> Le taux de chômage des diplômés est de 29%



<sup>&</sup>lt;sup>70</sup> International Federation of library Associations and Institutions

# 4- Le système éducatif enregistre certaines difficultés résumées comme suit :

Annuellement, plus que cent mille décrocheurs, dont la majorité est de sexe masculin, quittent l'école d'une manière précoce

Les disparités régionales persistent.

Au niveau du secondaire, 59 % des enfants en milieu rural fréquentent l'école contre plus de 80 % en milieu urbain

La qualité et l'efficacité du système scolaire constituent un réel défi: l'enquête PISA 2015 classe la Tunisie à 65ème place sur 70 pays enquêtés. Selon l'enquête MICS de 2018, le taux des compétences en lecture est de 66.7% avec des disparités entre les milieux (rural 53.7% et 72.7 % en urbain).

Les résultats des compétences en mathématiques sont de 28.2% au niveau national avec des différences entre les milieux rural (19.9%) et urbain (32%)

#### SYNERGIES ET LIENS AVEC LES AUTRES ODD

Un groupe de travail a été mis en place piloté par le Ministère de l'Education composé des représentants des structures et ministères suivants : Ministère de la Femme de la Famille, de l'Enfance et des Séniors, Ministère de la santé, MDICI, MAS, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la recherche scientifique, Ministère de la Formation professionnelle et l'Emploi avec le partenariat de l'UNESCO et l'UNICFE.

